

SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Discours de Mme Agnès FIRMIN LE BODO

Ministre chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé Vœux aux forces vives – Paris – 30 janvier 2023

Monsieur le ministre, cher François,

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Voilà nous sommes le 30 janvier et le marathon des vœux se termine (je vois quelques sourires s'esquisser qui semblent dire « enfin » !). Promis, je vais essayer de ne pas être longue pour nous laisser le temps d'échanger, de nous retrouver. Parce qu'en effet, plus que le marathon des vœux, ne devrions-nous pas parler d'un marathon des retrouvailles ?

Car oui, tout comme moi, vous avez participé à plusieurs cérémonies de vœux et, tout comme moi, vous avez pu entendre, voir et constater le plaisir de ces retrouvailles, comme ont pu l'exprimer les élus, les présidents d'associations, de fédérations qui depuis 2020 n'avaient pas pu organiser ces moments de convivialité et de partage si importants pour chacun d'entre nous.

C'est donc avec joie que je vous souhaite à toutes et tous une très belle et heureuse année pour vous et vos proches. Je vous souhaite pleine réussite pour vos projets professionnels mais aussi personnels.

Difficile de dresser un bilan après 6 mois de prise de fonction, mais je ne peux pas passer sous silence à la fois l'inattendu et l'évidence de la création de ce nouveau ministère délégué au 14 avenue Duquesne, dorénavant connu sous l'intitulé « Organisation territoriale et professions de santé ». L'apparition du terme « professions de santé » dans l'intitulé d'un ministère est en fait naturel tant notre système de santé repose sur tous ces hommes et ces femmes qui s'engagent au quotidien au service de nos concitoyens. Après avoir applaudi nos professionnels tous les soirs à 20h, après avoir loué leur grande capacité de résilience et après avoir redit notre reconnaissance, le président de la République et la Première Ministre ont souhaité marquer à la fois la volonté et la nécessité de refonder notre système de santé avec les professionnels et tous les professionnels de santé. Vous remercier une nouvelle fois n'est ni vain, ni artificiel, ni superflu. C'est une marque de respect à la fois de la ministre et de la professionnelle de santé que je suis. Vous avez su pendant de longs mois faire preuve d'un engagement et d'un professionnalisme sans faille. Si notre système a tenu et s'il tient encore c'est grâce à l'effort de chacun d'entre vous, chacun à son niveau.

A bien des égards, le courage et la résilience dont vous faites preuve au quotidien sont au moins aussi remarquables que ce vous avez réalisé pendant la crise. Vous êtes nombreux à nous le rappeler : une fois retombées l'émulation, l'adrénaline et l'entraide exceptionnelle nécessaires pour surmonter la crise, le retour aux difficultés du quotidien est souvent devenu insupportable. La crise n'a fait qu'exacerber les fragilités de notre système. Et comme l'a dit François, comme je peux le constater lors de mes visites sur le terrain, votre capacité de résilience a atteint son paroxysme. Il est donc nécessaire et urgent d'agir.

Après cette crise sanitaire, la nécessité de travailler avec les collectivités est apparue comme une évidence et c'est donc **tout aussi naturellement**, que dès les premiers jours de ma prise de fonction, j'ai souhaité recevoir, ici, dans ces murs, les associations d'élus pour leur dire que ce ministère leur était ouvert et était le leur et que c'est ensemble que nous allons repenser notre système de santé.

Il y a quelques instants, François vous a présenté notre méthode d'action, qui s'incarnera dans le Conseil national de la refondation en santé. C'est en effet à partir du terrain que nous construirons la santé de demain, dans une logique de confiance, de coopération et de subsidiarité. Je m'inscris pleinement dans cette démarche, qui associe l'ensemble des acteurs de santé, soignants comme élus, démarche qui constitue l'essence même du ministère dont j'ai la charge. Pour cela, je sais pouvoir compter sur les ARS, dont je tiens à saluer l'engagement et la qualité du travail au quotidien.

Depuis 6 mois, forte de mes 52 déplacements dans plus de 30 départements, de mes rencontres avec près d'un millier de soignants, de très nombreux entretiens (près de 500 élus rencontrés), je veux vous dire à quel point cette nouvelle méthode d'agir à partir et avec les territoires et les professionnels fait écho à l'élue de terrain que je suis. Et je dirai même à la femme politique de terrain qui n'oublie pas qu'elle est aussi une professionnelle de santé.

Alors, à mon tour, je souhaite placer mes vœux sous le signe de l'optimisme, car oui, ce que je vois dans les territoires me rend, sans nier les difficultés, raisonnablement optimiste.

Passons maintenant à 2023... année de la refondation de notre système de santé. Avec François, nous le disons depuis notre arrivée, il n'est plus temps de constater ou d'expliquer, il est temps d'avancer et d'agir tous ensemble pour refonder ce système auquel nous tenons tous et qui est au cœur de notre pacte républicain. Le Ministre a parlé d'UNIVERSALITE, je me permettrai d'ajouter le mot SOLIDARITE qui est le fondement de notre système de sécurité sociale, et qui, en d'autres termes, poursuit l'objectif de permettre l'accès aux soins à tous les citoyens de notre pays.

Cette **REFONDATION**, le Président de la République en a fixé le cap et les contours lors de ses vœux aux personnels soignants du 6 janvier. Il nous faut à présent aller plus vite, plus loin et plus fort autour des 10 objectifs que vient de détailler le Ministre. J'ai l'habitude de dire que

nous ne sommes pas « au pied du mur » mais que nous sommes bel et bien « dans le mur ». Or, quand on est « dans le mur », pour s'en sortir, il faut être **PRAGMATIQUE et SOLIDAIRE.**

Alors que nous manquons de personnels soignants, le <u>PRAGMATISME</u> c'est d'abord s'assurer d'une chose simple : nos soignants doivent consacrer la majeure partie de leur temps à <u>SOIGNER</u>. Cela peut paraître assez évident, mais c'est pourtant l'une des clés pour résoudre nos problèmes actuels.

C'est pour cela que nous avons fait de l'objectif de <u>LIBERER du temps</u> soignant l'un de nos objectifs principaux au cours des prochains mois.

Alors comment fait-on? D'abord, il nous faut libérer les soignants de certaines tâches administratives en ville, comme à l'hôpital. C'est notamment pour cela que nous atteindrons les 10 000 assistants médicaux d'ici la fin 2024. Vous me direz « ils ne vont pas se créer par magie ». Et vous aurez raison ... Etant plus particulièrement en charge de ce dossier et n'ayant pas de baguette magique, je vais donc travailler activement avec l'ensemble des parties-prenantes autour des 3 leviers principaux pour développer les assistants médicaux :

- Les outils conventionnels, bien sûr, ils sont en cours de construction dans le cadre de la négociation entre l'Assurance Maladie et les représentants des médecins.
- La formation, ensuite, que nous pouvons certainement encore adapter pour mieux répondre aux besoins des professionnels

Les conditions d'accueil et l'aide à l'adaptation des locaux, enfin.

De nombreux médecins que je rencontre me disent qu'ils n'ont pas de locaux adaptés pour accueillir un assistant médical. Je vais donc entamer un travail, notamment avec les élus, pour trouver des solutions sur ce point. Et je serai vigilante à ce que cela fasse partie des thématiques du pacte territorial que nous allons construire avec les élus.

Pour LIBERER du temps soignant, il ne suffit pas de créer des assistants médicaux, il faut aussi SIMPLIFIER un certain nombre de tâches administratives. Là encore, il faut être PRAGMATIQUE. Les professionnels que je rencontre me le disent systématiquement: ils ont l'impression de crouler sous les formalités administratives. Durant la crise sanitaire, nous avons réussi à fonctionner de façon beaucoup plus fluide, avec moins de contraintes, moins de papiers, moins de justificatifs... Forcément, cela a marqué les professionnels. Moi-même, j'étais aux premières loges sur le terrain pour constater à quel point les choses étaient plus simples... Des premières pistes sont sur la table et la mission flash lancée par l'Assurance Maladie nous permettra d'avancer et de faire des annonces en février.

ETRE PRAGMATIQUE ET SOLIDAIRE c'est aussi reconnaître et accompagner les ressources qui œuvrent sur le terrain. C'est pourquoi je me suis, notamment, impliquée ces derniers mois sur la question des praticiens étrangers venant de pays en dehors de l'Union Européenne, les « PADHUE ». Derrière cet acronyme, il y a des femmes et des hommes dont la situation était préoccupante à cause des retards pris durant la crise. Grâce aux importants efforts conjoints des équipes du Ministère, du CNG et du CNOM, l'ensemble des 3500 dossiers de PADHUE dits « stocks » auront été traités d'ici le 30 avril 2023. En parallèle, nous travaillons à revoir la procédure dite « du flux » afin que cette dernière soit plus fluide et mieux adaptée aux réalités du terrain.

ETRE PRAGMATIQUE, lorsqu'on manque de ressources, c'est également utiliser au mieux les compétences de chacun. C'est en cela
que je parlais de **SOLIDARITE**. Il faut mieux collaborer, mieux travailler
en équipe et mieux se répartir le travail entre les professionnels de
santé. C'est vrai à plusieurs niveaux.

<u>C'est d'abord autour du PATIENT</u> que nous devons aller plus loin en matière de coordination : nous devons développer la prise en charge en équipe, sous forme d'équipes traitantes autour du médecin, avec du partage d'activité entre les professionnels. Ces équipes traitantes peuvent prendre différentes formes. Nous devons être souples !

J'entends et je comprends que certains aient peur face à cette évolution. C'est normal, cela peut bousculer des habitudes.

Mais sur le terrain, dans les faits, cette coopération existe dans de nombreux endroits. C'est plus souvent dans les débats institutionnels et dans les mots que l'on bloque, mais dans la pratique, au quotidien, c'est souvent plus simple.

Permettez-moi de redire et de souligner quelque chose d'important : développer les coopérations et élargir les compétences de certains professionnels de santé ne veut pas dire REMETTRE EN CAUSE LE MEDECIN. Au contraire : le MEDECIN GENERALISTE TRAITANT doit rester la PIERRE ANGULAIRE de notre système de santé. Son mode d'exercice doit simplement évoluer. C'est le sens de l'accord qui a été signé par les membres du Comité de Liaisons Inter Ordres (le fameux CLIO Santé) avec lesquels j'ai eu beaucoup de moments d'échanges en amont de cet accord.

Cet accord inédit n'était qu'une première étape et il nous faut maintenant PASSER DE LA VOLONTE AUX ACTES. Des premières traductions concrètes ont été portées dans le cadre de la proposition de loi de Stéphanie Rist. Nous devons continuer dans cette voie. Là encore, avançons avec PRAGMATISME. Nous disposons d'ores et déjà d'outils puissants et simples comme les protocoles locaux qu'il nous suffit de mieux utiliser!

<u>patient, mais aussi à l'échelle du TERRITOIRE</u>: l'un des objectifs de ma feuille de route est la généralisation d'ici la fin de l'année des CPTS sur l'ensemble du territoire. Pourquoi y sommes-nous si attachés ? **C'est** parce que ces CPTS jouent un rôle essentiel dans l'organisation et la

coordination des professionnels. Avant la crise, beaucoup de professionnels voyaient ces CPTS comme une « grosse structure administrative inutile ». Pour être honnête, j'étais moi-même dubitative. Durant la crise, de nombreux professionnels ont pleinement pris la mesure de l'intérêt de ces structures et de la collaboration qu'elles permettent. Demain, ces CPTS sont appelées à jouer un rôle central dans la structuration de l'offre de premier recours sur le territoire. Les retours des CNR nous invitent à regarder comment simplifier la création d'une CPTS, comment la rendre plus attractive. Nous prendrons aussi appui sur les travaux de la fédération des CPTS.

Dans le même temps, je vais lancer une mission nationale pilotée par un médecin et un directeur de CPAM, en lien avec les ARS. Je demanderai à cette mission de faire un « tour de France » des CPTS pour identifier les facteurs clés de leur succès, là où elles fonctionnent bien, et de nous faire des propositions d'évolution d'ici le 1^{er} juin pour accélérer leur généralisation.

ETRE PRAGMATIQUE et SOLIDAIRE c'est enfin mieux s'organiser à l'échelle départementale et à l'échelle des bassins de vie pour définir, territoire par territoire, les besoins de santé et les solutions les plus adaptées. C'est localement, à partir des besoins, que nous devons bâtir le système de demain. Croire que toutes les solutions viendront d'ici, à Paris, serait une erreur profonde. Tout simplement parce que les besoins et les réalités sont différents en Ile-de-France, à Morteau ou à Saint-Denis de La Réunion. Mais je sais que nous en sommes tous ici

conscients... La crise systémique que nous connaissons nécessite une mobilisation et une responsabilisation de tous : Etat et collectivités, Ville et Hôpital, Public et Privé... C'est notamment là que la démocratie sanitaire doit prendre toute sa place. Seul, l'Etat ne pourra pas tout.

C'est le sens du PACTE TERRITORIAL que nous allons conclure dans chaque territoire, hexagone comme Outre-Mer, dans le cadre de la nouvelle organisation détaillée par François autour des CNR Santé. Un pacte, cela nécessite des ENGAGEMENTS. En premier lieu de l'Etat notamment via les ARS dont nous avons tous conscience de la nécessité de renforcer l'ancrage territorial! Mais pas seulement. Cet engagement territorial, y compris du monde libéral, est une condition essentielle pour sortir de la situation dans laquelle nous sommes. Notre position a toujours été claire : pas de coercition, mais des engagements réciproques dans une logique de droits et devoirs, ou de « gagnant-gagnant ». Et croyez-moi, la pression est forte ...

Je ne vais pas revenir sur tout ce qu'a détaillé le Ministre concernant les CNR mais, vous vous en doutez, en charge de l'Organisation territoriale, ces sujets m'occuperont quelque peu à vos côtés au cours des prochains mois!

Mon Ministère délégué ne s'arrête toutefois pas à la question de l'organisation territoriale (même si elle est déjà copieuse!) mais il touche aussi aux professionnels de santé. Comme je vous le disais en

préambule, ce n'est pas anodin. MIEUX RECONNAITRE ET MIEUX PROTEGER nos professionnels de santé est un enjeu central de notre action, un enjeu central DE MON ENGAGEMENT. La perte de sens, les démissions et les difficultés à attirer des jeunes sur nos métiers, qui sont pourtant passionnants, est PREOCCUPANTE. C'est pourquoi nous avons ouvert plusieurs chantiers autour de la pénibilité et de l'attractivité des métiers du soin.

La dégradation de la santé des professionnels de santé est elle-aussi PREOCCUPANTE. Malheureusement comme on dit « les cordonniers sont souvent les plus mal chaussés » ... De trop nombreux soignants ne prennent pas soin de leur santé. C'est pourquoi j'ai à cœur depuis plusieurs semaines de construire une véritable stratégie pour améliorer leur santé. Nous y travaillons avec l'aide de la DREES et du Professeur Philippe DENORMANDIE. Une conférence se tiendra d'ici la fin du premier trimestre afin de présenter les grands axes de cette stratégie.

MIEUX PROTEGER nos professionnels de santé c'est aussi leur permettre de travailler en toute SECURITE. Malheureusement, nous constatons une recrudescence des violences qui les touchent : 70% des hospitaliers ont déjà été victimes de violences verbales, 28% de violences physiques. C'est tout simplement INACCEPTABLE et INTOLERABLE.

Il nous faut absolument apporter une réponse ferme pour mieux « PROTEGER CEUX QUI NOUS SOIGNENT ».

J'ai confié ce matin au Docteur Jean-Christophe MASSERON, président de SOS Médecins France, et à Nathalie NION, cadre supérieure de santé à l'APHP, une mission dédiée sur ce sujet. A la suite de leurs travaux, j'annoncerai un plan d'actions sur la sécurité des soignants avant l'été.

MIEUX PROTEGER, c'est aussi mieux protéger les plus fragiles des violences qui pourraient leur être faites et notamment les femmes. En 2021, encore, 122 femmes ont été tuées par leur partenaire. Ces chiffres ne peuvent laisser personne indifférent. Grande cause du quinquennat pour la seconde fois, l'égalité entre les femmes et les hommes mobilise aujourd'hui l'ensemble du Gouvernement. A ce titre, le 25 novembre dernier, j'ai installé le comité de suivi des mesures du Grenelle portées par le ministère de la Santé. De nouvelles mesures seront annoncées très prochainement par la Première ministre à l'occasion du Comité interministériel à l'égalité femmes-hommes. La Santé y prendra bien entendu toute sa place.

Parce qu'être ministre, c'est aussi, et peut-être avant tout, être membre d'une équipe, celle du gouvernement, dont la principale mission c'est de savoir accompagner les grandes transformations de notre société.

C'est ASSUMER aujourd'hui assumer nos responsabilités pour protéger la nouvelle génération.

En tant que femme engagée en politique depuis longtemps maintenant, je refuse que dans 10 ou 20 ans mes petits-enfants me demandent pourquoi nous n'avons rien fait lorsque nous en avions la possibilité. Pourquoi nous n'avons pas agi pour limiter les impacts du réchauffement climatique ? Pourquoi nous n'avons pas anticipé pour être prêts en cas de futures crises sanitaires ? Pourquoi nous n'avons pas réformé pour leur garantir une retraite ?

Au-delà des divergences d'opinion, c'est l'INTERET GENERAL qui doit primer.

Parmi ces sujets du présent avec un fort impact sur l'avenir, la santé environnementale et bien entendu la transition écologique de notre système constituent une de mes préoccupations majeures.

Le dérèglement climatique impacte aussi bien notre santé que notre système de santé. Dans le même temps, l'activité humaine n'a jamais été autant source de polluants dont nous devons nous préserver.

C'est pourquoi le ministère doit accompagner et renforcer la transition écologique du système de santé, poursuivre une action environnementale dans la logique de prise en compte globale « une seule santé » et participer pleinement aux chantiers de la planification écologique lancés par le président de la République et la Première ministre. C'est ainsi que je réunirai d'ici le mois de mars le Groupe Santé Environnement renouvelé et engagerai avec eux les travaux d'une feuille de route santé environnementale, sans oublier

d'accompagner les différents chantiers thématiques identifiés en matière de transition écologique du système de santé.

Mon ministère délégué est à ce titre pleinement impliqué, aux côtés du ministère de la Transition écologique, pour porter une nouvelle ambition pour la gestion de l'eau dans notre pays, qui constitue un véritable enjeu de santé publique.

Enfin, je terminerai mon discours en vous parlant du **DEBAT SUR LA FIN DE VIE**, sujet de société s'il en est, et je dois vous avouer la fierté qui est la mienne de co-porter ce débat qui touche chacun d'entre nous, dans sa partie la plus intime.

Vous me direz sans doute que **c'est notre rôle, en tant que responsables politiques,** d'ouvrir des débats de société, même s'ils nous renvoient vers nos pensées et nos convictions les plus intimes. J'ai en effet pu mesurer son importance lorsque j'ai présidé, en tant que députée, les travaux sur la loi bioéthique que j'ai l'honneur de mettre en œuvre aujourd'hui.

Toutefois, cet exercice n'est pas si évident tant la mort et la fin de vie sont des sujets encore tabous en France. Ils évoquent un imaginaire violent auquel nous n'avons, de prime abord, pas envie de nous confronter. La crise sanitaire a particulièrement ravivé ces sujets.

Nous devons réussir à dépasser nos craintes, à lancer la discussion, à nourrir un débat apaisé et respectueux basé sur la réflexion collective.

C'est ce qu'a voulu le Président de la République lorsqu'il a annoncé le lancement du débat sur la fin de vie le 13 septembre dernier.

Les nombreux travaux lancés depuis se concentrent sur trois sujets : la liberté de choisir sa fin de vie, l'évolution nécessaire des soins palliatifs et l'accompagnement du deuil et des aidants à la fin de vie.

La méthode que j'ai mise en place, basée sur la concertation et les échanges ouverts en France et à l'étranger, a toute son importance. On ne peut pas, sur un sujet aussi sensible, aussi intime, avancer en étant dans la confrontation. Je suis attachée à ce que chaque sensibilité puisse s'exprimer.

Plusieurs groupes de travail sont intégrés dans cette démarche associant des parlementaires de tout bord politique, des représentants des professionnels de santé et des usagers ... Parce que les mots ont un sens, des chercheurs et des écrivains mènent une réflexion sur le lexique lié à la fin de vie. Qu'entend-on par euthanasie ? Par fin de vie ? Par suicide assisté ?

Sans oublier, la convention citoyenne, organisée par le CESE, qui travaille de son côté et rendra ses conclusions courant mars.

Tous ces moments d'échanges sont extrêmement puissants et ils nous rappellent, parfois même nous réconcilient avec ce qui **fonde le socle de toute démocratie, de NOTRE démocratie.** Peu importe les conclusions du débat ainsi engagé, peu importe si la loi évolue, nous aurons réussi à parler et à débattre de la fin de vie dans notre pays et nous sortirons différents de ce débat, plus forts de ce que nous aurons

appris. Nous saurons faire évoluer notre regard et nos actions notamment en matière de soins palliatifs, où nous devons encore progresser.

Vous l'aurez compris, l'année 2023 sera une année charnière et nous savons, François et moi, pouvoir compter sur chacune et chacun d'entre vous, comme vous pouvez compter sur nous, pour relever – ensemble- les défis qui sont devant nous. Et, comme vous pouvez le constater, nous ne serons pas trop de DEUX!

Alors que nous sommes ici dans la maison de Simone Veil, je vous propose de faire nôtre ce qu'elle disait : "Je ne suis pas de ceux et de celles qui redoutent l'avenir." Pour celles et ceux qui me connaissent, vous le savez, je partage la même conviction et je vais d'ailleurs m'efforcer d'agir de la sorte en 2023, sachant pouvoir compter sur chacun d'entre vous!